



Monsieur Nicolas DESCHAUX
Président de la Fédération française du sport automobile
32, avenue de New York
75781 Paris cedex 16

à Magny le Hongre, le 31 octobre 2008

Monsieur,

Vous avez exprimé votre volonté de ne plus organiser le Grand Prix de France à Magny Cours après 2009 afin de vous rapprocher de Paris et plus particulièrement du secteur de Disneyland Resort Paris.

Ce projet recueille un avis très défavorable auprès de la population et des élus.

Les habitants se sont réunis au sein de notre association « Court Circuit Val d'Europe » pour faire échec à cette implantation.

Les Maires des communes du Val d'Europe et limitrophes se sont également montrés fermement hostiles à la réalisation de cette opération et l'ont exprimé par des motions qui ne peuvent prêter à contestation.

En effet, la localisation probable à quelques centaines de mètres d'habitations, de crèches, d'écoles et de bâtiments publics suscite l'émoi et l'incompréhension de tous.

La construction d'une piste automobile et l'organisation d'un événement sportif aussi médiatique qu'un Grand Prix de F1 ne peuvent se concevoir sans un soutien important des populations locales directement concernées par ce projet.

Cette réalisation, génératrice de nuisances, est contraire aux engagements pris par les élus et les plus hautes autorités de l'Etat.

Par conséquent, nous allons dès ce jour entamer les démarches juridiques nécessaires pour faire respecter les directives Françaises et Européennes qui réglementent le bruit, la pollution ainsi que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Association Court Circuit Val d'Europe